

Quels sont les types d'archives consultables à l'EFA ?

Code du patrimoine, art. L.211-1 : « les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité »

Les fonds de l'EFA sont organisés selon quatre grandes collections :

- **archives textuelles**
 - *les archives dites « manuscrites »* : elles regroupent essentiellement des archives écrites, mais aussi des tirages photographiques, des minutes de terrain, des croquis, etc. Elles représentent plus de 370 m. l.
 - *les archives numériques natives* contenant du texte, telles que rapports, tableurs, bases de données, etc.
- **archives photographiques** : l'EFA conserve actuellement plus de 900 000 clichés anciens et contemporains, parmi lesquels des négatifs noir et blanc et couleur, des plaques de verre (14 000), des diapositives et près de 350 000 fichiers numériques.
- **archives graphiques** : l'EFA possède plus de 70 000 plans et dessins concernant l'architecture, la topographie, la cartographie et les objets, dont 37 000 fichiers numériques.
- **estampages** : la collection compte actuellement environ 10 000 pièces.

Ces archives sont pour l'essentiel des archives publiques. Seuls certains fonds et papiers d'archéologues, entrés généralement par dons, sont de nature privée.

Révision #2

Créé 2023-11-22 13:06:40 EET par Marie Stahl

Mis à jour 2026-01-15 09:43:09 EET par Marie Stahl